2.

Approche par motif du contexte paysager

2A. LE SOCLE GÉOLOGIQUE ET LE RELIEF 34

2B. LES EXPRESSIONS DE L'EAU 38

2C. LES COMPOSANTES VÉGÉTALES 40

La forêt comme motif principal 40

La prairie comme motif privilégié des espaces ouverts 42

2D. LE MOTIF BÂTI 44

Formes bâties traditionnelles 45

Formes bâties plus récentes 45

2E. LA TRAME VIAIRE 46

2A. LE SOCLE GÉOLOGIQUE ET LE RELIEF

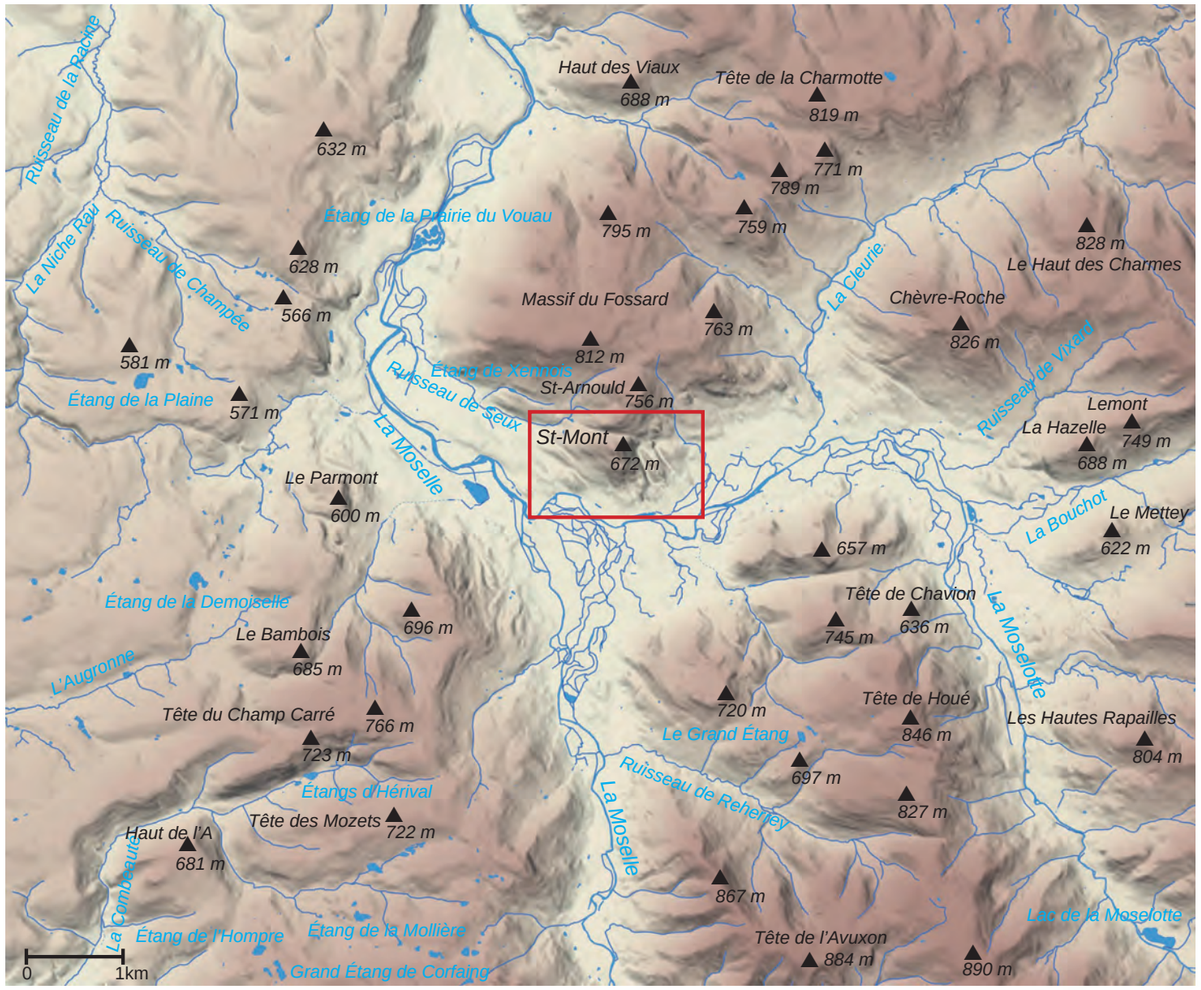

• *Carte de repérage des principaux sommets (Source : IGN / Géoportail).*

Le Saint-Mont prend place dans un système topographique de roches anciennes fortement érodées, culminant en moyenne à 800m d'altitude, dessinant de petites montagnes trapues, laminées, qui se déroulent en ondulations irrégulières presque à perte de vue. Le manteau forestier quasiment continu qui en occupe versants et sommets en accentue les hauteurs et en dissimule toutes les subtilités de relief. Il faut s'engouffrer dans cet épais manteau pour en appréhender toutes les diversités de pentes, d'affleurements rocheux, d'âpreté à la marche, de mise en situation de belvédère ou de confinement au coeur des vallons les plus étroits. À travers ses masses rocheuses, les rivières ont péniblement tracé leur itinéraire, marqué de profonds méandres et de cours hésitants.

Noyé dans ce moutonnement, le Saint-Mont n'est pas un relief exceptionnel qui s'impose d'emblée à la vue. La bonne centaine de mètres de différence qui le sépare du reste du massif auquel il appartient, combinée à la couverture arborée expliquent ce manque d'expressivité. Certes, sa position en proue du massif du Fossard le met en situation avantageuse, profitant du dégagement opéré plein axe, par la vallée de la Moselle et par la confluence de la Moselotte et de la Moselle, mais sa silhouette peine à s'affirmer dans ce paysage collinaire.

C'est depuis l'est ou l'ouest que l'on saisit le mieux le contour réel de sa silhouette, l'importance de la vallée suspendue enjambée par le Pont des Fées qui l'isole du massif du Fossard, sa position de vigie dominant le sillon mosellan. C'est sans doute cette légère mise à distance et ce vis-à-vis avec la confluence qui lui confèrent une particularité topographique et une situation presque symbolique, que les hommes ont judicieusement exploitées lors de leurs différentes installations.

Le Saint-Mont n'est que pente. Les 300 m mètres que séparent son sommet de la plaine se franchissent sur une courte distance et les seules surfaces planes ont été façonnées par l'homme (plateau mérovingien, terrasses sommitales). Le flanc Est se distingue par un profil plus raide, davantage marqué par des parois et éboulis rocheux aux allures plus montagnardes et pittoresques que les autres versants moins éprouvants à gravir.

À ces emboîtements de hauteurs boisées, les vallées opposent des espace larges, plats, et assez ouverts, où le regard circule avec plus de liberté. Elles offrent des situations de mise à distance et donc de mise en perspective de ces massifs en général et du Saint-Mont en particulier.

Le site de confluence présente aussi un caractère fort à l'échelle du massif et de la région par son histoire géologique récente.
Tout d'abord, un glacier recouvre anciennement l'ensemble des massifs, puis peu à peu les glaciers se concentrent dans les vallées, en les creusant (failles). Ainsi se forme un domaine morainique avec un barrage à Noirgueux.
Celui-ci se rompt par la fonte des glaciers. Le domaine devient alors lacustre avec un immense lac qui se forme dans l'emprise des vallées entre Vecoux et Xennois.
Puis le domaine devient fluviatile lorsque cède l'ancienne moraine frontale.

Explications de Mr. Delangle, géologue, co-fondateur de la structure associative Terrae Genesis.

Carrière le long du sentier près du Pont des Fées, les abords de la Grotte du Vieux Saint-Amé. Deux expressions scénographiques de la roche !

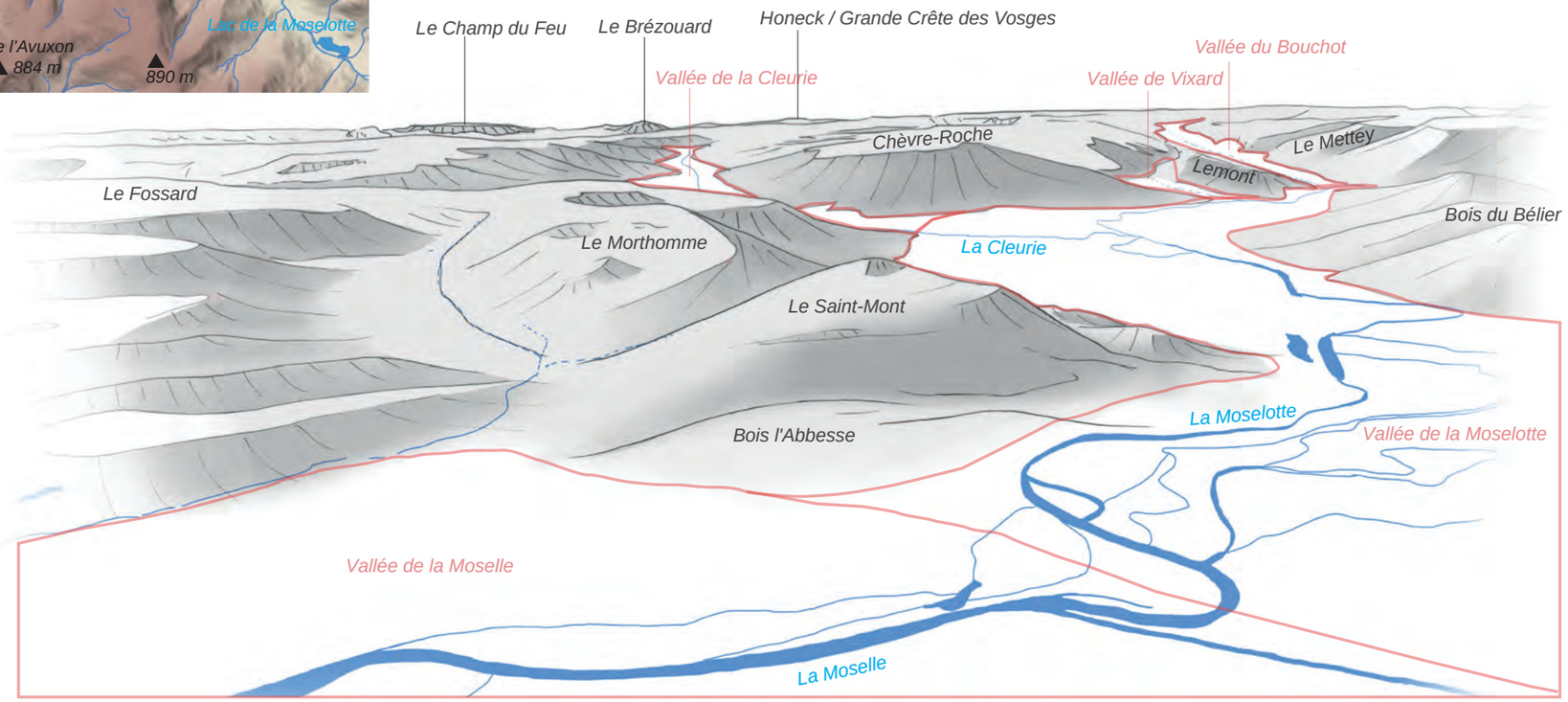

Vue aérienne oblique vers le Nord-Est

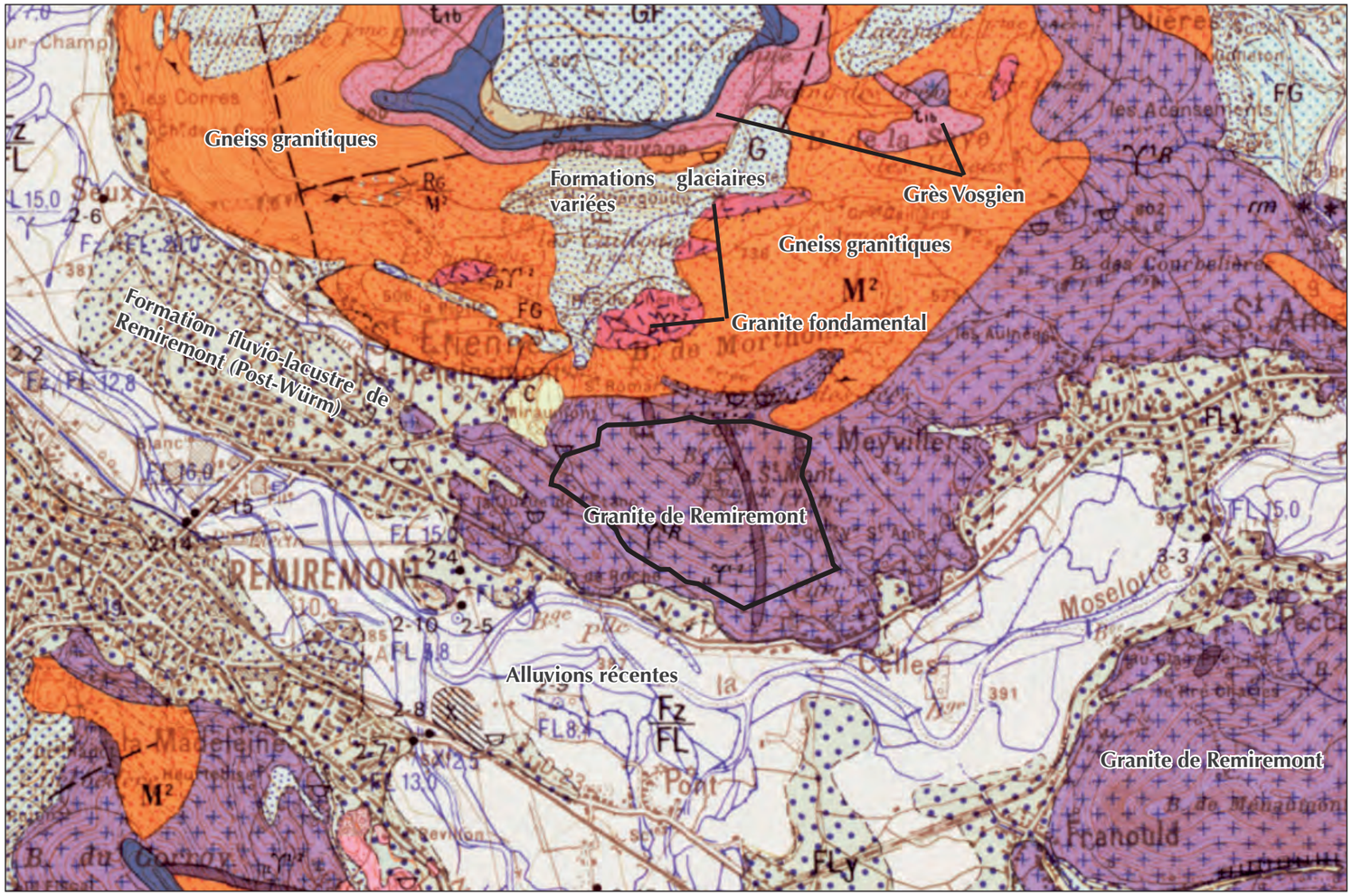

Carte géologique du Saint-Mont (Source : Géoportail).

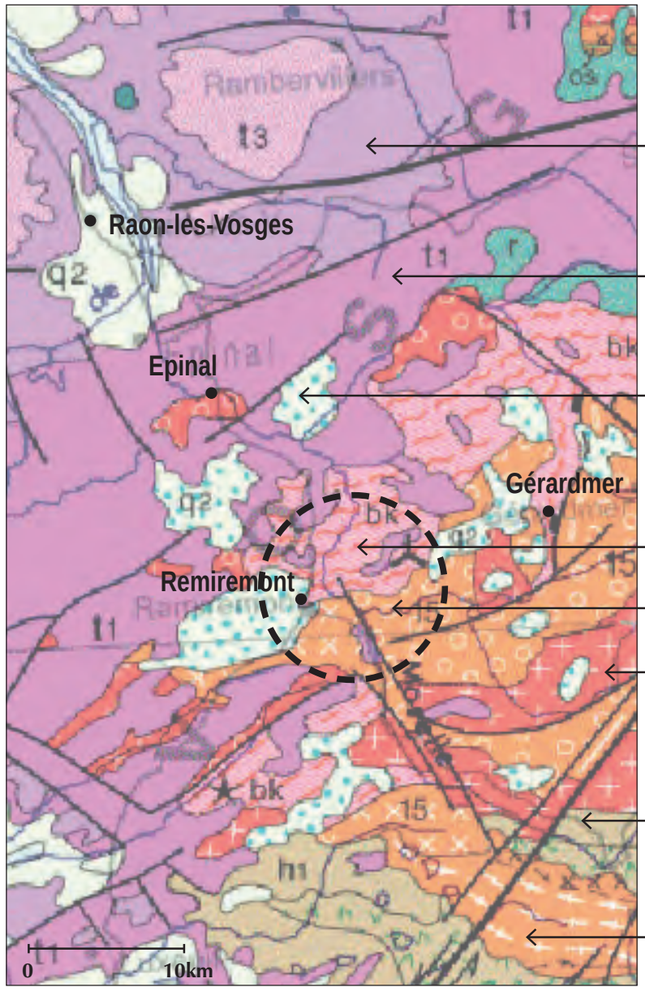

Carte géologique simplifiée de la France, cadrage aux confins de la Lorraine (Source : BRGM / Infoterre).

La Roche des Loups.

Vue sur le rocher d'escalade de Saint-Amé depuis la route de Celles à Saint-Amé.

Le site est remarquable par ses aspects géologiques. On est ici dans le domaine migmatique à l'origine des granites, dont celui de Remiremont. Le site se caractérise par la présence d'une faille est-ouest, âgée de 330 millions d'années, et qui sépare les deux compartiments : Saint-Mont et Fossard.
Au nord du Pont des Fées, le socle est complexe avec une grande variété de roches alors qu'au sud, c'est au contraire une couverture très uniforme (granites) sauf un petit filon nord-sud qui date de l'époque de l'avènement des Alpes.
Ce secteur est une des originalités du massif des Vosges. Le Fossard est très important à l'échelle du massif, c'est le site de gisement de péridotites à grenat. Il n'en existe que cinq affleurements au monde. Cette roche constitue 82% du globe terrestre mais ne se situe qu'en très grande profondeur.

Explications de Mr. Delangle, géologue, co-fondateur de la structure associative Terrae Genesis, Décembre 2017

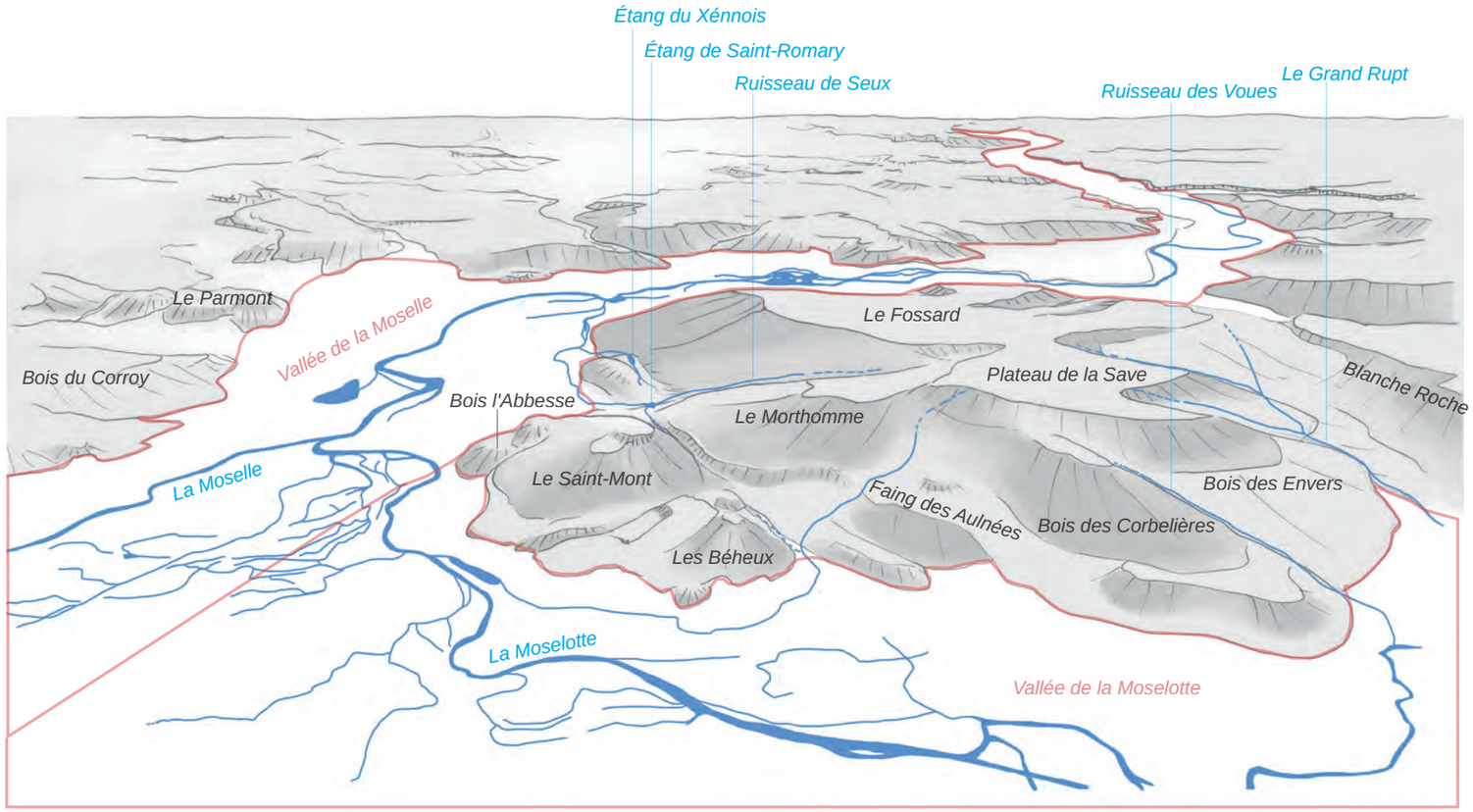

Vue aérienne oblique vers le Nord-Ouest.

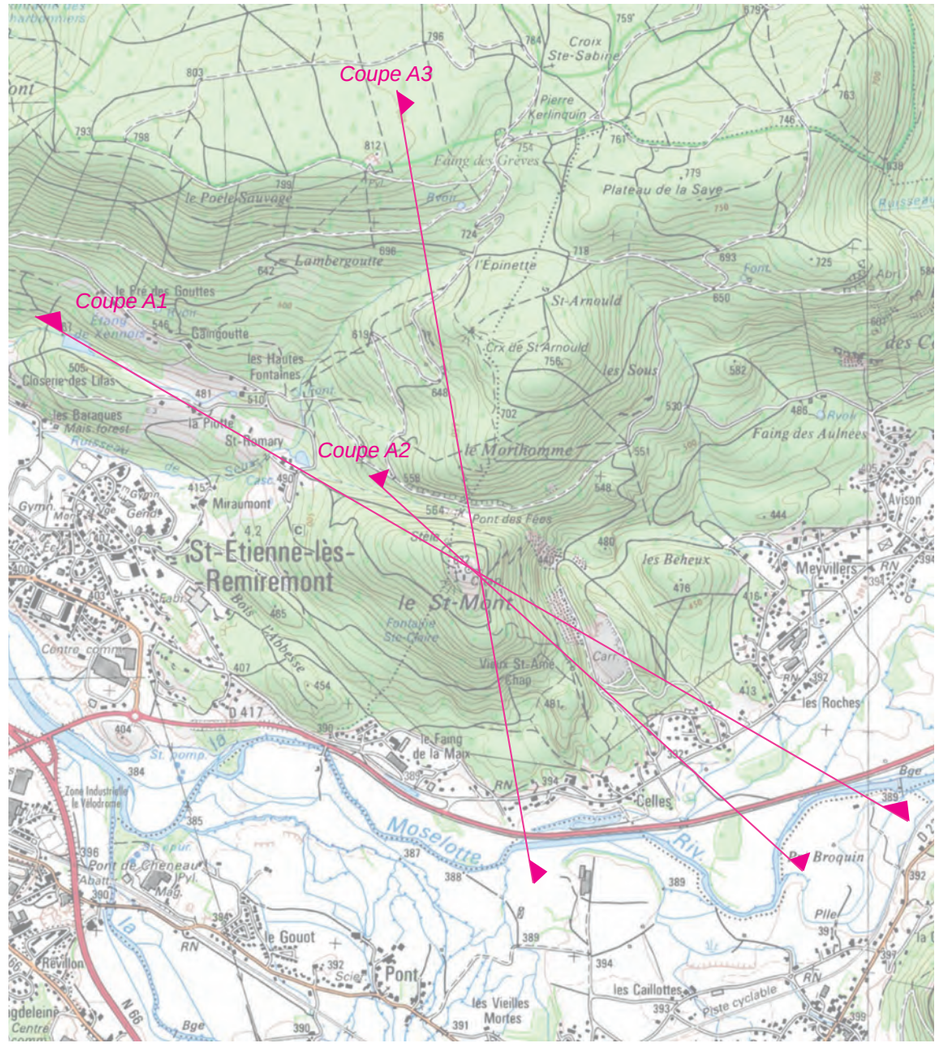

Plan de repérage des coupes en page suivante.

Citerne dans le granite au sommet du Saint-Mont.

Affleurements rocheux en montant le chemin direct depuis le Vieux Saint-Amé vers le sommet du Saint-Mont.

La carrière sur le versant Est du Saint-Mont est encore en activité et révèle le socle granitique.

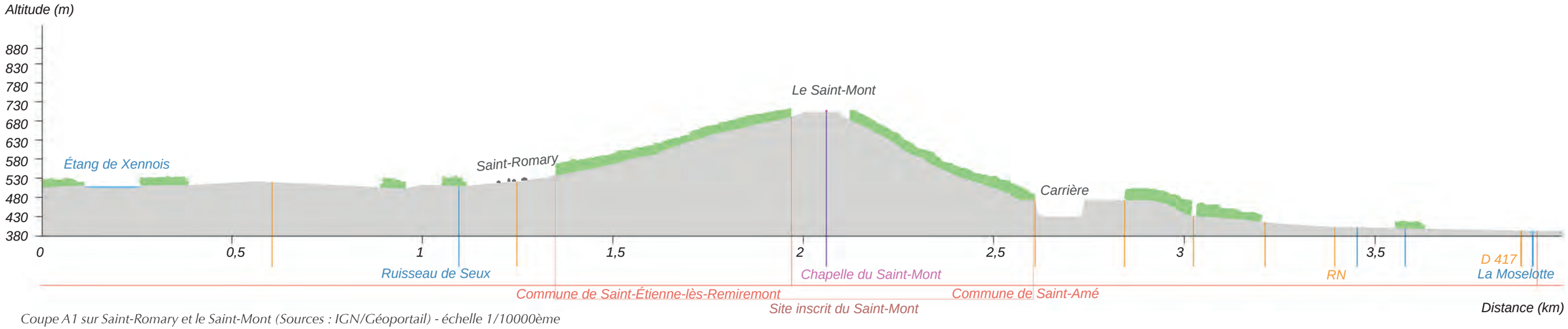

Coupe A1 sur Saint-Romary et le Saint-Mont (Sources : IGN/Géoportail) - échelle 1/10000ème

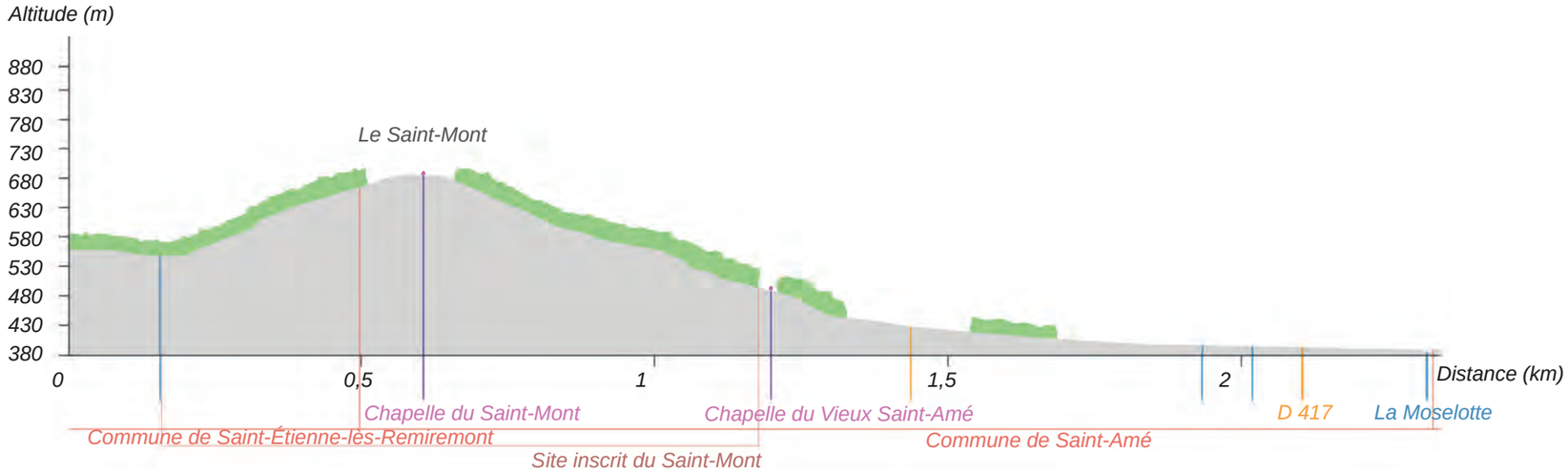

Coupe A2 sur le Saint-Mont et la chapelle Saint-Amé (Sources : IGN/Géoportail) - échelle 1/10000ème

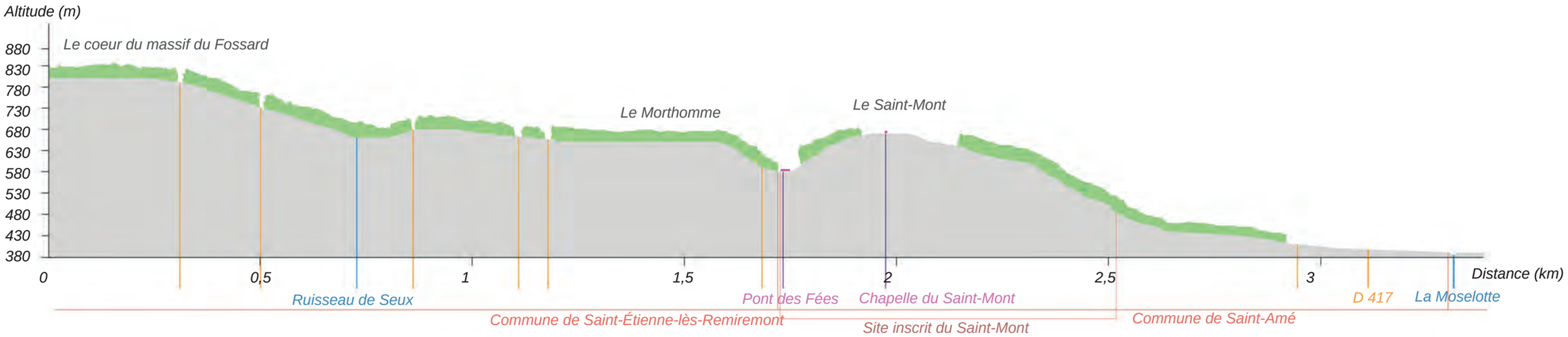

Coupe A3 sur le Saint-Mont et le Pont des Fées (Sources : IGN/Géoportail) - échelle 1/10000ème

2B. LES EXPRESSIONS DE L'EAU

Le Saint-Mont semble commander un site de confluence remarquable par son ampleur et la division surprenante de ces cours d'eau en de nombreux diverticules.
La rencontre de la Moselle et de la Moselotte a dégagé ici, face au Saint-Mont, une étendue de terre plate conséquente, séculairement dédiée au pâturage dont l'horizontalité contraste avec l'agitation des massif alentours. L'eau ici a tenu à distance les vagues d'urbanisation intensive, ménageant des espaces ouverts en herbe, parcourus par les troupeaux et jalonnés par quelques cortèges arborés composés de frênes, d'aulnes et de fruitiers.
Chaque cours d'eau qui évolue dans ces couloirs suit des tracés complexifiés par un enchaînement de méandres qui trahit un profil en long à faible pente, propice à la lascivité des eaux. C'est la présence de l'eau en abondance qui donna à la région de Remiremont son nom d'Habend ou Avend ou Aven, du celtique Ave, Eve, signifiant eau.
La confluence des vallées de la Moselle et de la Moselotte a sans doute conditionné le choix du Saint-Mont comme avant-poste militaire, puis comme abbaye. La présence de l'eau est donc un des éléments déterminant dans l'histoire du site du Saint-Mont.
C'est aussi toute une économie autour de l'eau qui a permis à ce site de se développer (moulins, barrages, ponts...).
La vaste zone inondable de la confluence des vallées de la Moselle et de la Moselotte vient lécher les piémonts et conditionne l'implantation des structures bâties. Elle fabrique aussi une richesse de paysages que l'on peut admirer depuis les sommets environnants et notamment le Saint-Mont.

Le massif du Fossard est richement pourvu de rivières, ruisseaux et petits rus.
Quelques tourbières et zones humides participent aussi à la richesse faunistique et floristique du lieu. Quelques étangs pittoresques très appréciés des habitants complètent la palette des lieux liés à l'eau, à l'image de l'étang du Xennois, petite pépite que seuls les habitants alentours et quelques randonneurs curieux ont le privilège de découvrir.
De nombreuses sources et fontaines irriguent le territoire et ont permis à l'abbaye du Saint-Mont de vivre en relative autonomie pendant les premiers siècles de son existence.
Notons aussi la disparition de nombreux petits lacs, encore visibles sur les cartes de Cassini et des Naudin notamment, dont un étang au pied du Saint-Mont, à l'emplacement actuel d'une usine de taille de pierres et de nouveaux lotissements, au pied du Bois l'Abbesse.

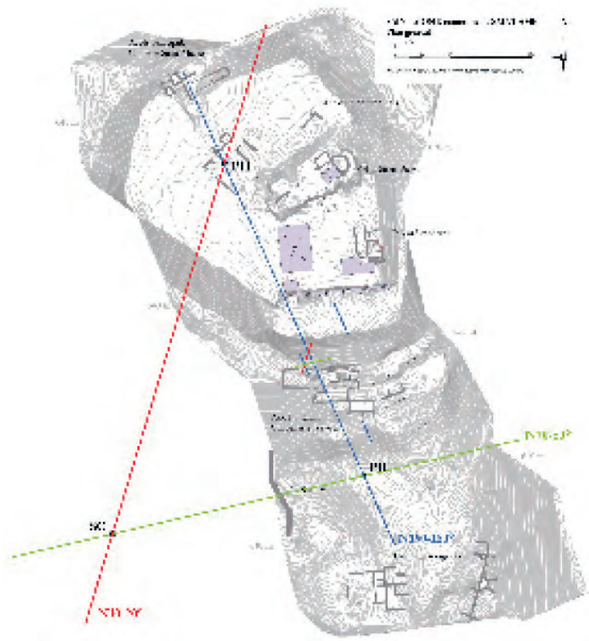

"Il s'est donc posé très tôt le problème de la disponibilité en eau de ce sommet, réactivé par les découvertes successives du « puits haut » et du « puits bas » qui n'ont jamais été observés à sec, même au cours des plus fortes périodes de sécheresse que nous avons parfois connues ces dernières années. (...)
Les roches cristallines magmatiques, par leur structure holocristalline, ne sont pas favorables à une porosité générant un phréatique au sens commun. Mais la fracturation observée sur l'ensemble des affleurements in-situ et plus distaux montre que le massif pourrait posséder une perméabilité « en grand ». Le bassin versant serait alors seulement constitué par la surface sommitale au-dessus des points de prélèvements repérés (puits haut, puits bas, source Sainte-Claire). (...)
L'emplacement des puits semble répondre à une logique hydrogéologique établie : la pérennité de la ressource en eau est d'autant plus importante que le prélèvement est disposé sur un point au croisement des différents réseaux de fracturation."

Extrait de l'article "Disponibilité en eau et fracturation du Saint-Mont" de juin 2017 publié par le Centre de Géologie Terrae Genesis.

La Fontaine Sainte-Claire.

L'étang de Saint-Romary.

Fossé dans la vallée de la Moselle au Sud de Pont (Dommartin-lès-Remiremont).

La Cascade de Miraumont.

Vallée de la Moselle au Sud de Pont (Dommartin-lès-Remiremont).

La Moselle aux Mortes (Vecoux).

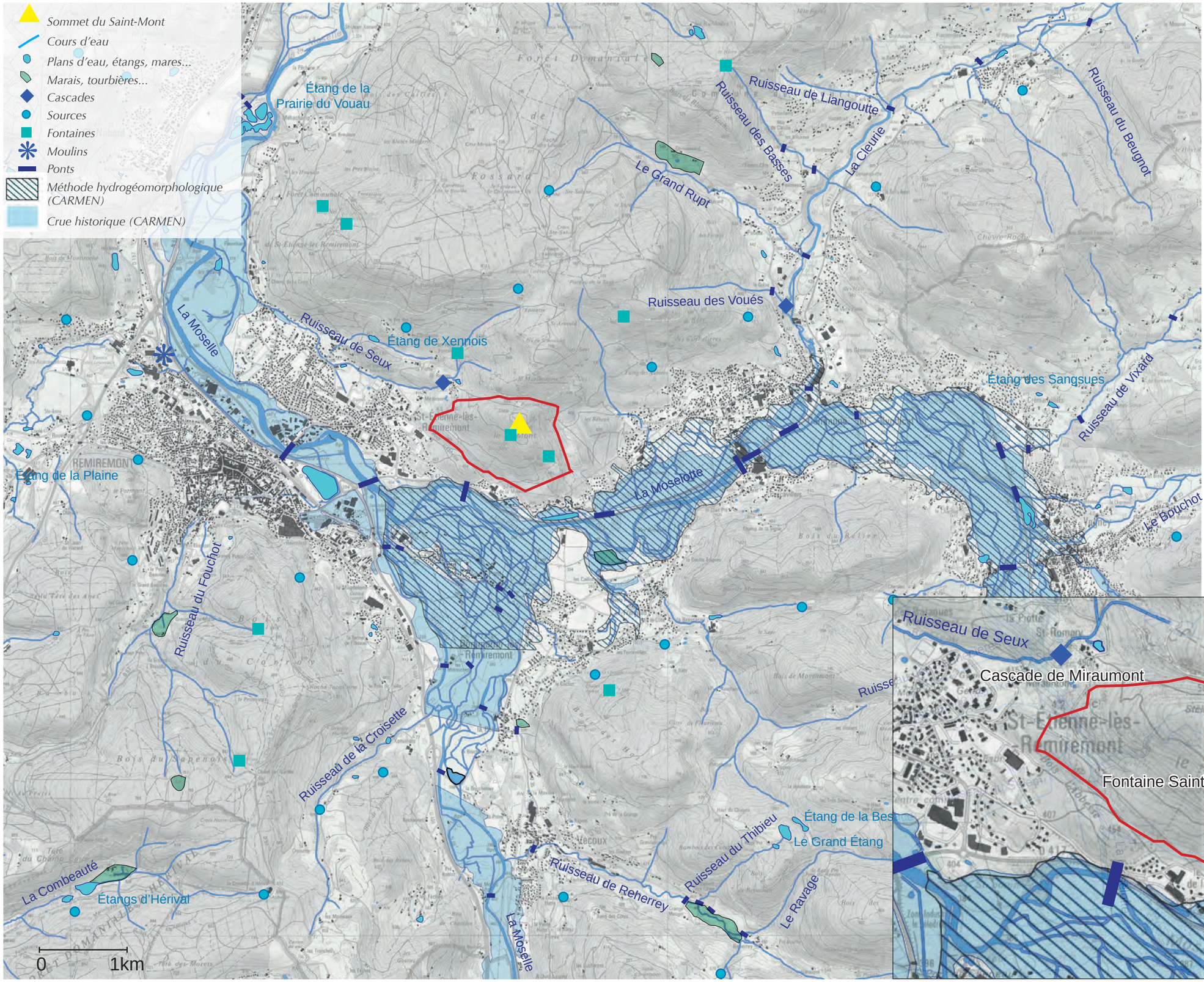

• *Carte du réseau hydrographique et repérage des éléments d'intérêt liés à l'eau (Source : IGN / Géoportail).*

La Cascade de Miraumont.

Le Massif forestier du Fossard est un véritable château d'eau, alimentant toutes les communes environnantes en eau potable grâce à de nombreux captages et offrant une diversité faunistique et floristique liée à l'eau très riche. L'eau est cependant très acide (ph 5,3) et impropre à la consommation, ce qui oblige les communes à s'équiper de stations de neutralisation et pose des problème de l'accès aux sources par les touristes et randonneurs en saison estivale. En 2001, le Projet de Territoire de la Vallée de Cleurie a aussi mis en avant de nombreux problèmes liés à l'érosion des berges et les conséquences néfastes provoquées par l'enrésinement important des fonds de vallées.

Source : Plan de gestion intégrée pour le massif du Fossard, diagnostic de territoire et orientations, ONF, document provisoire 2017.

2C. LES COMPOSANTES VÉGÉTALES

La Forêt comme motif principal

Avec le relief, la forêt est la personnalité majeure de ce territoire. En enveloppant d'un épais manteau presque systématiquement toutes les pentes, elle impose à ce paysage une tonalité souvent sombre, parfois sévère et monotone, lui assignant un cadre homogène qui tient ses horizons.
Sapins et épicéas dominent assez largement les groupements forestiers du massif du Fossard et expliquent en grande partie la nature de ce motif.

Mais cette impression monolithique du massif boisé que l'on apprécie de loin est vite contredit une fois pénétré dans ses entrailles. Le relief devient réalité physique et plastique : le hêtre se mèle largement aux sapins et épicéas et les ambiances de sous-bois se donnent à voir, nuancés par les effets d'éclairement. Ils agissent comme des véritables modérateurs de la répétition des troncs et de la couverture dense des frondaisons. Dès que l'on bascule vers un peuplement différent, associant plusieurs essences (la hêtraie par exemple), l'effet de contraste devient un événement, surtout lorsqu'une fenêtre s'ouvre vers une vallée et que le regard s'approprie une autre ambiance, un autre paysage.

Et lorsque la masse de conifère est étendue et continue, ne surgit quasiment aucun détail, parfois une tache claire trahissant une carrière, un bâtiment isolé comme la maison coiffant le Saint-Mont.
Ce fond de scène met d'autant plus en évidence par effet de contraste, les autres types d'espaces, ceux investis dans les fonds de vallées par l'urbanisation ou ceux encore tenus par la prairie ou la culture.

La forêt est ici à majorité publique : la forêt domaniale occupe la partie supérieure et nord du massif et les communes se partagent les versants ouest, sud et est.
La forêt privée occupe quelques pièces en "pastilles", héritage des anciennes fermes qui existaient au moins jusqu'au XIXeme siècle.
L'ONF, gestionnaire de la forêt domaniale et des forêts communales, a favorisé une gestion à l'arbre et ménagé quelques îlots de sénescence, au regard du potentiel du Massif et de ses caractères tant physiques que patrimoniaux.

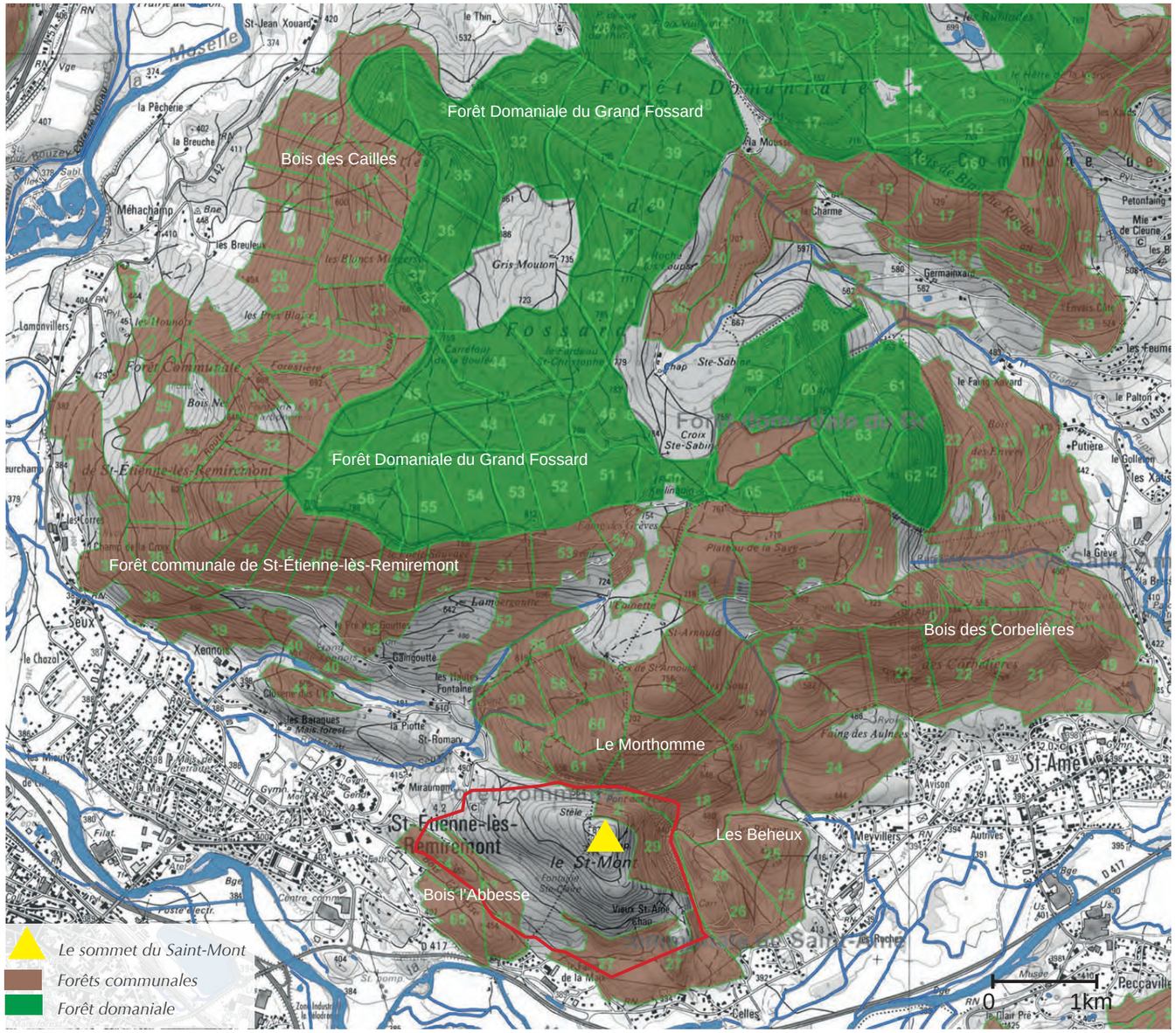

• *Carte de repérage des forêts publiques (Source : IGN / Géoportail)*

Séquence de forêt de conifères sur le versant Sud du Saint-Mont.

Futaie de conifères sur le chemin entre la Croix Sainte-Sabine et la Pierre Kerlinquin.

Chemin montant vers le sommet du Saint-Mont depuis Saint-Romary.

Chemin redescendant du sommet du Saint-Mont vers le Pont des Fées.

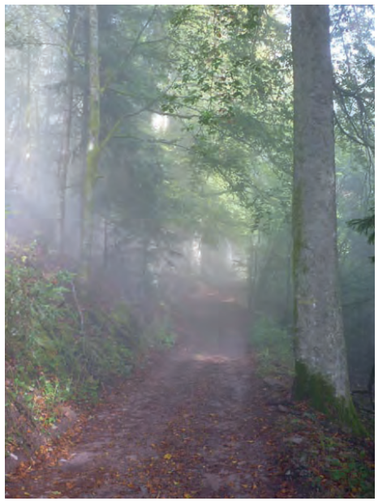

Ambiance forestière sur le chemin sud-est entre Vieux-Saint-Amé et le sommet du Saint-Mont. Des hêtres remarquables bordent ce chemin.

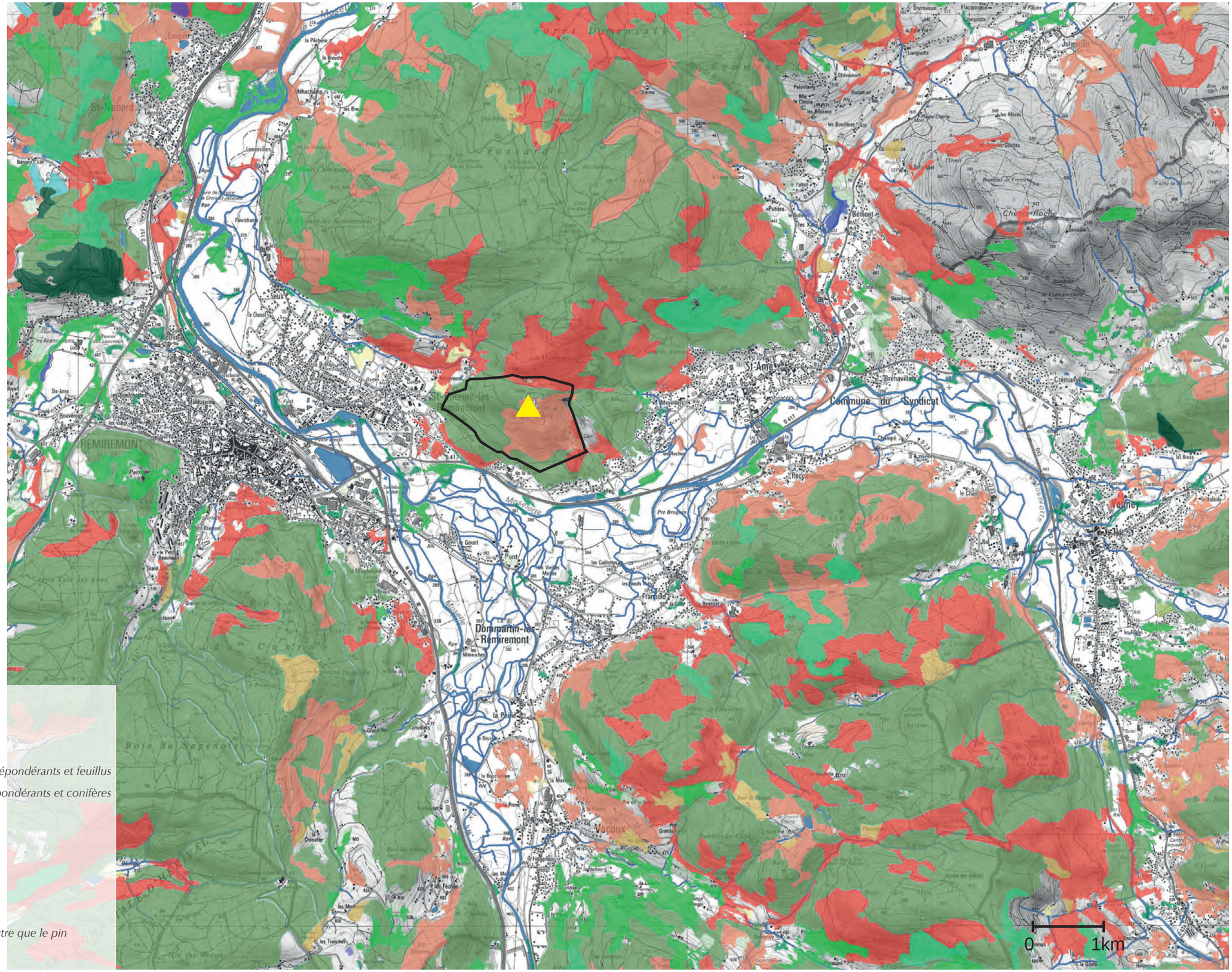

• *Carte de repérage des principaux cortèges forestiers (Source : IGN / Géoportail)*

La Prairie comme motif privilégié des espaces ouverts

L'extraordinaire force érosive des cours d'eau et des glaciations a dégagé de larges emprises où évolue un réseau hydrographique méandreux qu'accompagnent encore de belles étendues de prairies verdoyantes.
Elles composent un motif de paysage qui compte dans ce contexte dominé par la forêt et qui participe grandement à la qualité des scénographies, et plus particulièrement depuis les différents points de vue offerts depuis et vers le sommet du Saint-Mont. La confluence entre la vallée de la Moselle et celle de la Moselotte est non seulement remarquable par son ampleur mais aussi par cette couverture herbeuse émaillée d'arbres dont profite pleinement le Saint-Mont.

Engraissés par les inondations hivernales, ces espaces verdoyants sont investis par quelques troupeaux de bovins qui les parcourent. Ils trouvent sous les frênes, aulnes et arbres fruitiers qui les jalonnent çà et là, un couvert appréciable en été.

Ces espaces ouverts, dont la richesse écologique reconnue (Natura 2000) leur confère un statut de patrimoine du vivant justement protégé, sont également précieux pour leur capacité à pouvoir maintenir dans l'aire urbaine de Remiremont, une tradition de polyculture qui enrichit considérablement la palette des paysages et des ambiances.
Mais cette activité n'a pu être maintenue qu'en raison du caractère inondable de la zone, tous les villages alentour ayant connu et connaissent encore, des phases d'extension plus ou moins prononcées sous forme d'étalement pavillonnaire ou de zones d'activités. Les différentes silhouettes bâties des bourgs et hameaux qui ceinturent ces prés humides appartiennent directement à ce paysage pastoral, elles constituent logiquement un enjeu indéniable pour leur qualité.

Prés à pâturage dans la vallée de la Moselle, entre Bruche, Pont et Vieilles Mortes (Dommartin-lès-Remiremont).

Le Saint-Mont vu depuis le sud-est avec les prairies inondables de la vallée au premier plan.

Ancien verger dans la vallée de la Moselle au Sud de Pont (Dommartin-lès-Remiremont).

La vallée de la Moselle vue depuis le sommet du Saint-Mont : une séquence paysagère remarquable encore relativement préservée de l'urbanisation où l'arbre isolé ou en petit groupement occupe une place de choix, ancien verger ou issu d'une maille de type "bocage".

• *Carte de repérage des principaux espaces ouverts (Source : IGN / Géoportail)*

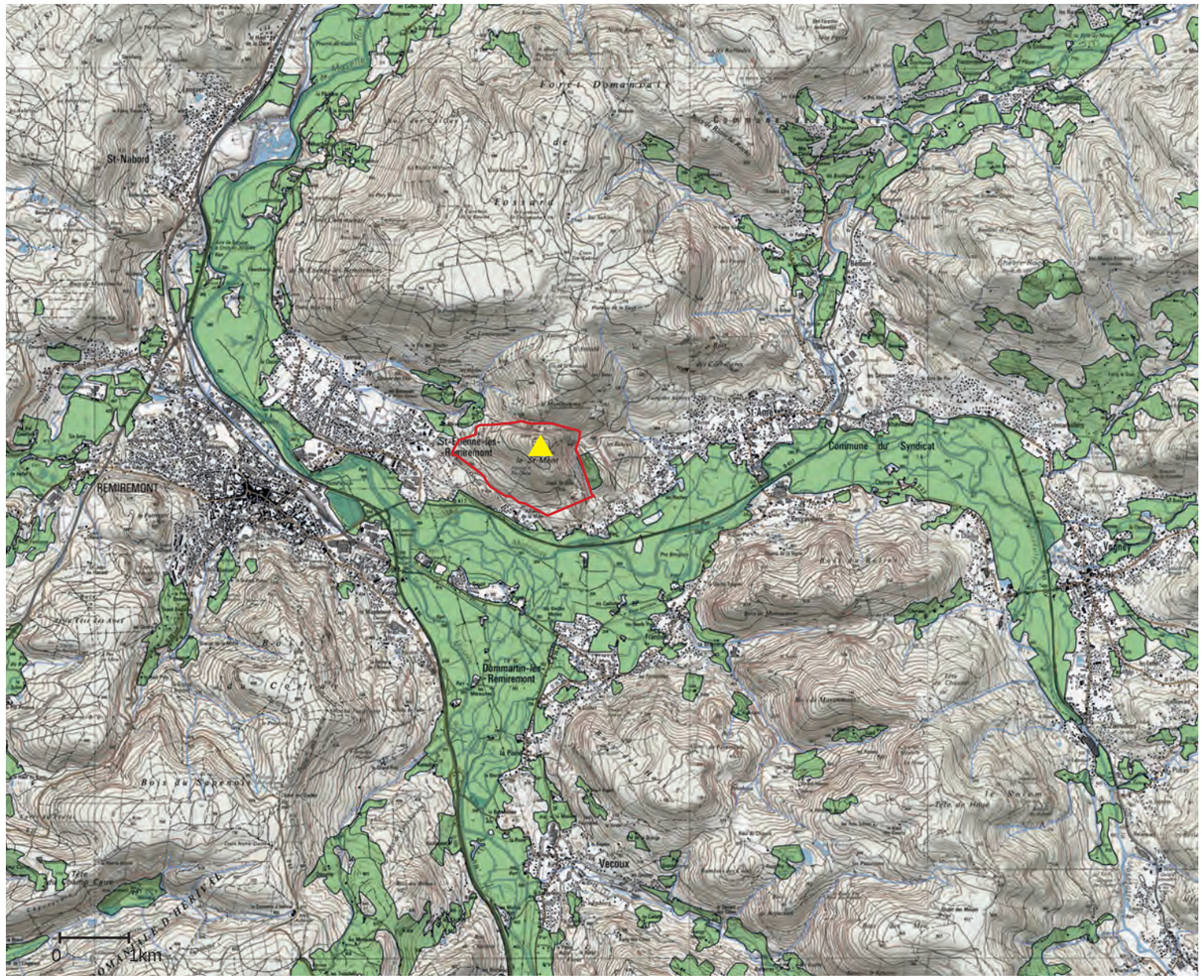

Le sommet du Saint-Mont

Principaux espaces ouverts

• *Carte de repérage des types d'agriculture (Source : IGN / Géoportail RPG 2014)*

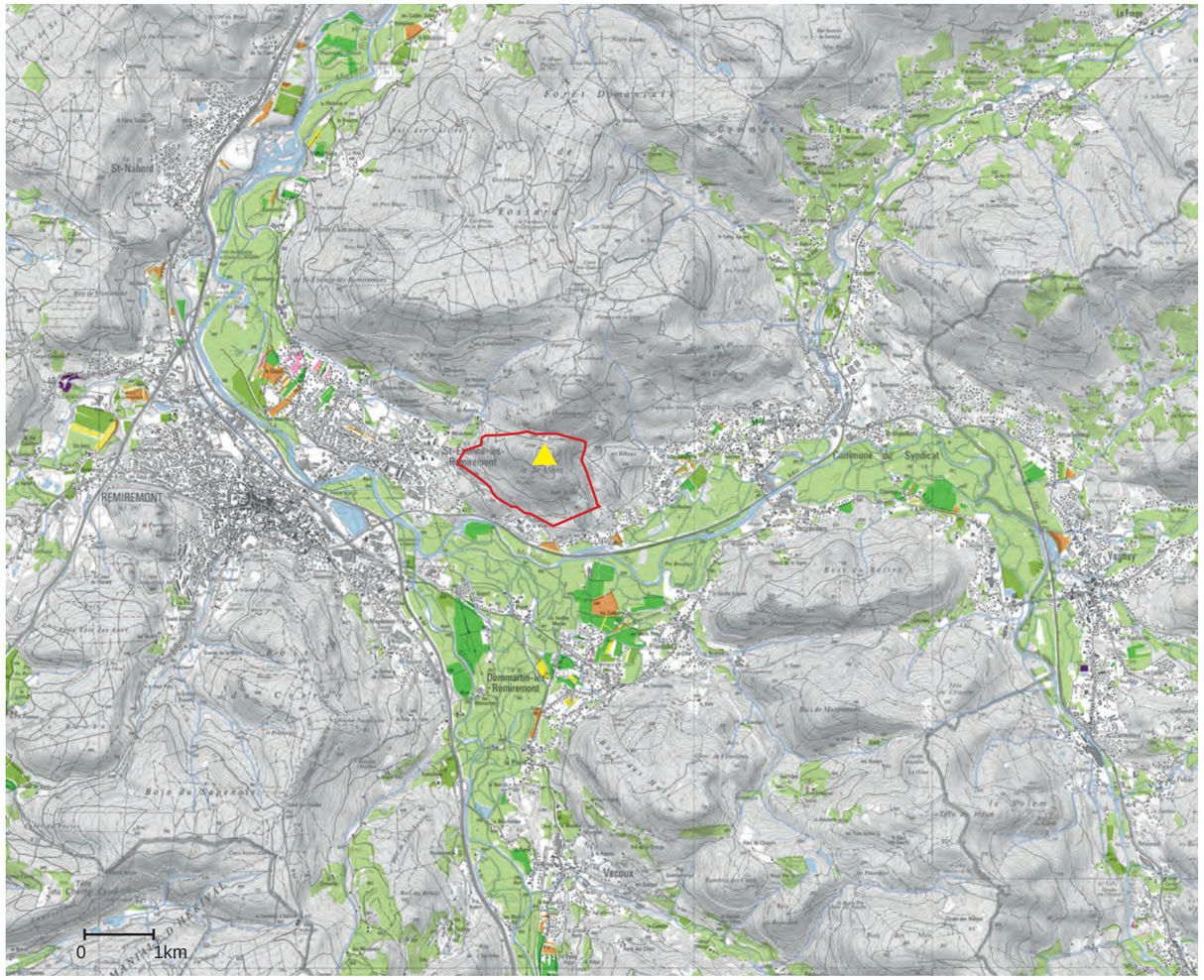

Le sommet du Saint-Mont

Prairies permanentes

Maïs

Prairies temporaires

Tournesol

Blé

Légumes ou fleurs

Divers

2D. LE MOTIF BÂTI

Ancrées dans les couloirs de circulations naturelles que constituent les vallées, les entités urbanisées ont pris logiquement leurs quartiers de part et d'autre des lits majeurs des rivières, à l'abri des piémonts, entre le terroir de la forêt (bois et naguère prairies) et celui offert par la plaine herbeuse et cultivée plantée de vergers.

Comme partout, chacune des localités a connu des phases de mutations et d'extensions, au point de former des conurbations.
Remiremont et Saint-Étienne-lès-Remiremont se rejoignent pratiquement, juste séparée par la Moselle qui peine à exister dans cet étranglement de constructions en tous genres.
De la même manière, Saint-Amé et le Syndicat intégrent presque la Moselotte dans leurs tissus bâtis.
Face au Saint-Mont, Dommartin-lès-Remiremont a pris ses aises, juste à distance des zones inondables, étirant sa silhouette de maisonnettes irisée par le clocher de son église.

Ces faubourgs récents (fin des années 1980) n'ont été stoppés que par la forêt et les pentes escarpées du relief. Ils ont bouleversé en peu de temps le cadre rural de la vallée et il n'est pas illégitime d'affirmer qu'aujourd'hui, le Saint-Mont appartient en partie à une véritable aire urbaine, ce que donnent à voir avec évidence les différents panoramas perçus depuis sa terrasse.

La plaine elle-même est ponctuée de fermes, parfois très anciennes, épaissies de hangars et parfois de maisons récentes.

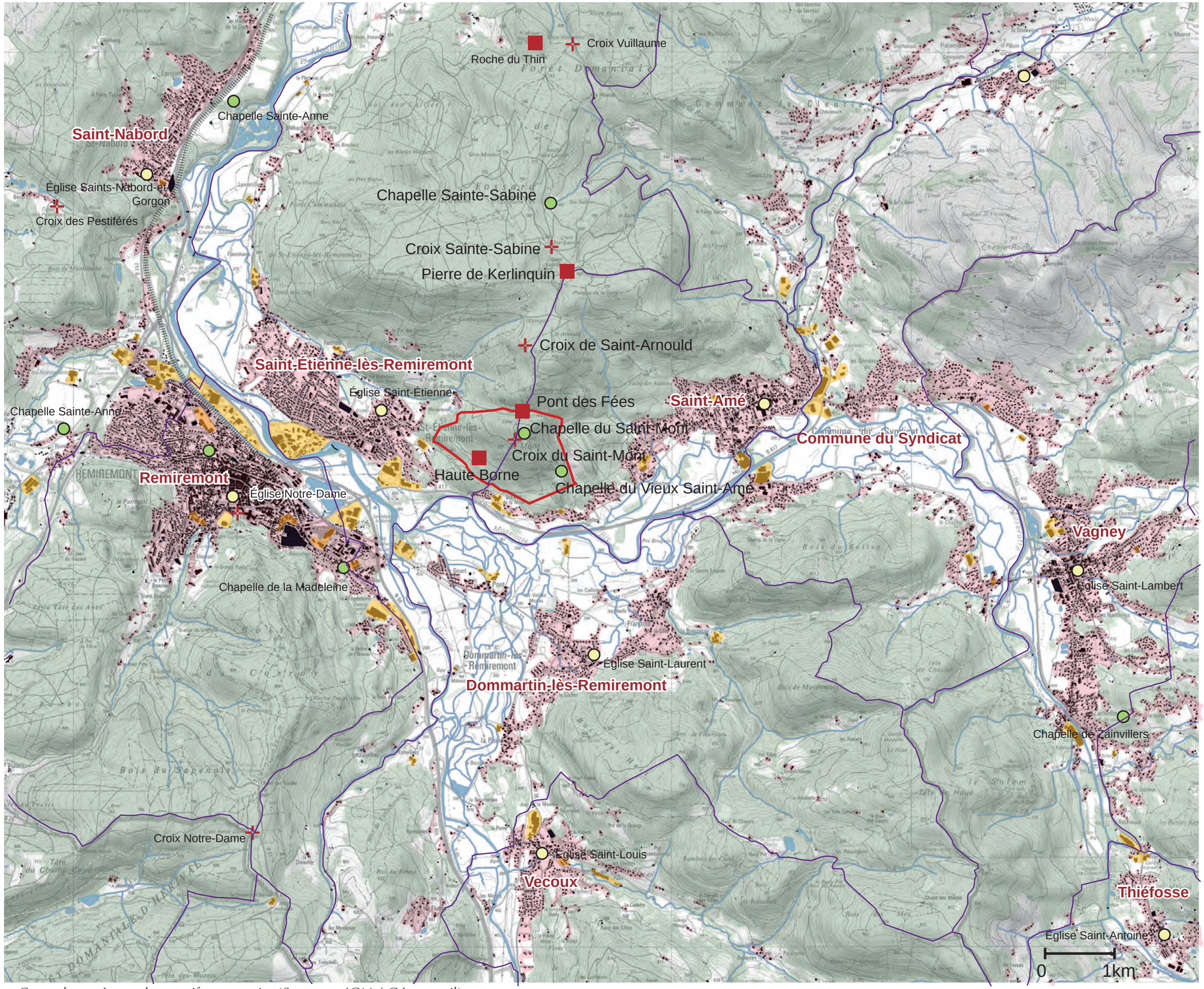

Eléments patrimoniaux

Églises
Chapelles
Autres éléments remarquables
Croix, calvaires...

Données d'urbanisme

Zones urbanisées (constructions plus ou moins diffuses)
Zones à caractère industriel, commercial ou agricole

Limites administratives

Limites communales

• *Carte de repérage des motifs construits (Source : IGN / Géoportail)*

Formes bâties traditionnelles

Bâti ancien à La Bruche (Dommartin-lès-Remiremont).

Église et cimetière de Dommartin-lès-Remiremont.

Ensemble de fermes de La Poirié (Dommartin-lès-Remiremont).

Bâtiments à La Poirié (Dommartin-lès-Remiremont).

Ancienne ferme à La Bruche (Dommartin-lès-Remiremont).

La Joncherie, ancienne usine le long de la RN66.

Formes bâties plus récentes

Le Gouot (Dommartin-lès-Remiremont) vu depuis le sommet du Saint-Mont.

Tissu pavillonnaire à Celles (Saint-Amé).

Le Grand Rhumont (Remiremont) vu depuis le sommet du Saint-Mont.

Hangars peu qualifiants vus depuis la RD417 entre Saint-Amé et la RN66.

Entre Saint-Etienne-lès-Remiremont et Remiremont : Centre commercial, RN et quartiers Sud-Est de Remiremont / vus depuis le sommet du Saint-Mont.

Station-essence à Saint-Étienne-lès-Remiremont avec le Saint-Mont en arrière-plan.

2E. LA TRAME VIAIRE

Dans ce contexte de petites montagnes escarpées, les vallées supportent l'essentiel du réseau viaire. Routes nationales et départementales y évoluent sans réelles entraves, au-dessus des terres basses et inondables ou sur les premiers mètres des piémonts.
La RN 66 est une voie rapide aux allures d'autoroute, longeant le cours de la Moselle, jalonnée de ponts, d'échangeurs et de passages inférieurs. Elle affirme avec autorité et vacarme, le caractère de couloir majeur de circulation de la vallée. Dans une moindre mesure, collant plus au terrain, la RD 417 et la RD 43 sont des voies de déviation plus récentes, aux configurations moins complexes, et dont l'intensité de leur trafic n'a rien à envier à celui que supporte la RN 66. Elles ont investi les espaces de prairies humides, terres faciles à prendre, pour desservir toutes les localités sans les traverser. Moins étanches à ses rives que la RN66, elles distribuent aussi de nombreux points de vue vers la plaine mais aussi vers les massifs du Saint-Mont et du Fossard.

Le troisième niveau du réseau routier se décline sous forme de voies urbaines plus traditionnelles, traversant depuis toujours les tissus bâtis. Parfois très anciennes, elles sont davantage inféodées aux piémonts, échappant à tout risque d'inondation, et assurant une interface avec les versants des massifs forestiers. Mais le fond même de vallée n'est pas exclu de desserte; les nombreuses fermes qui habitent les terroirs de pâturage et de cultures ont de tout temps rendu indispensable une desserte. Là ce sont des itinéraires étroits, sinueux et pittoresques qui se jouent des bras d'eau et dont le positionnement central dans la plaine permet d'apprécier toute l'ampleur du massif du Fossard et de sa tête de pont que constitue le Saint-Mont.
La voie ferrée qui desservait naguère ce territoire est depuis longtemps désaffectée et réaménagée en voie verte très appréciée. Elle offre là aussi par sa position en coeur de plaine, un itinéraire discret et ouvert en direction des massifs collinaires du Fossard et du Saint-Mont.

Les versants boisés sont également investis par un maillage de petites voies dont l'intensité diminue rapidement laissant place à une variété de chemins forestiers qui investissent les massifs. Itinéraires de promenades infinies, d'accès pour le débardage, ces sentiers exigeants pour le marcheur sont pour certains des tracés ancestraux, reliant les villages de la plaine aux nombreux sites culturels et mémoriels qu'abritaient le Saint-Mont et le Fossard.

La N66 vue depuis le pont reliant Remiremont à Saint-Étienne-

RD417, au sud ouest du village de Saint-Amé.

Route au sud de Pont (Dommartin-lès-Remiremont).

Ancienne voie de chemin de fer aménagée en piste cyclable au sud de Pont (Dommartin-lès-Remiremont).

Ancienne voie de chemin de fer aménagée en piste cyclable à l'Est des Vieilles Mortes (Dommartin-lès-Remiremont).

Route partant de Celles (Saint-Étienne-lès-Remiremont) et allant à la carrière du Saint-Mont.

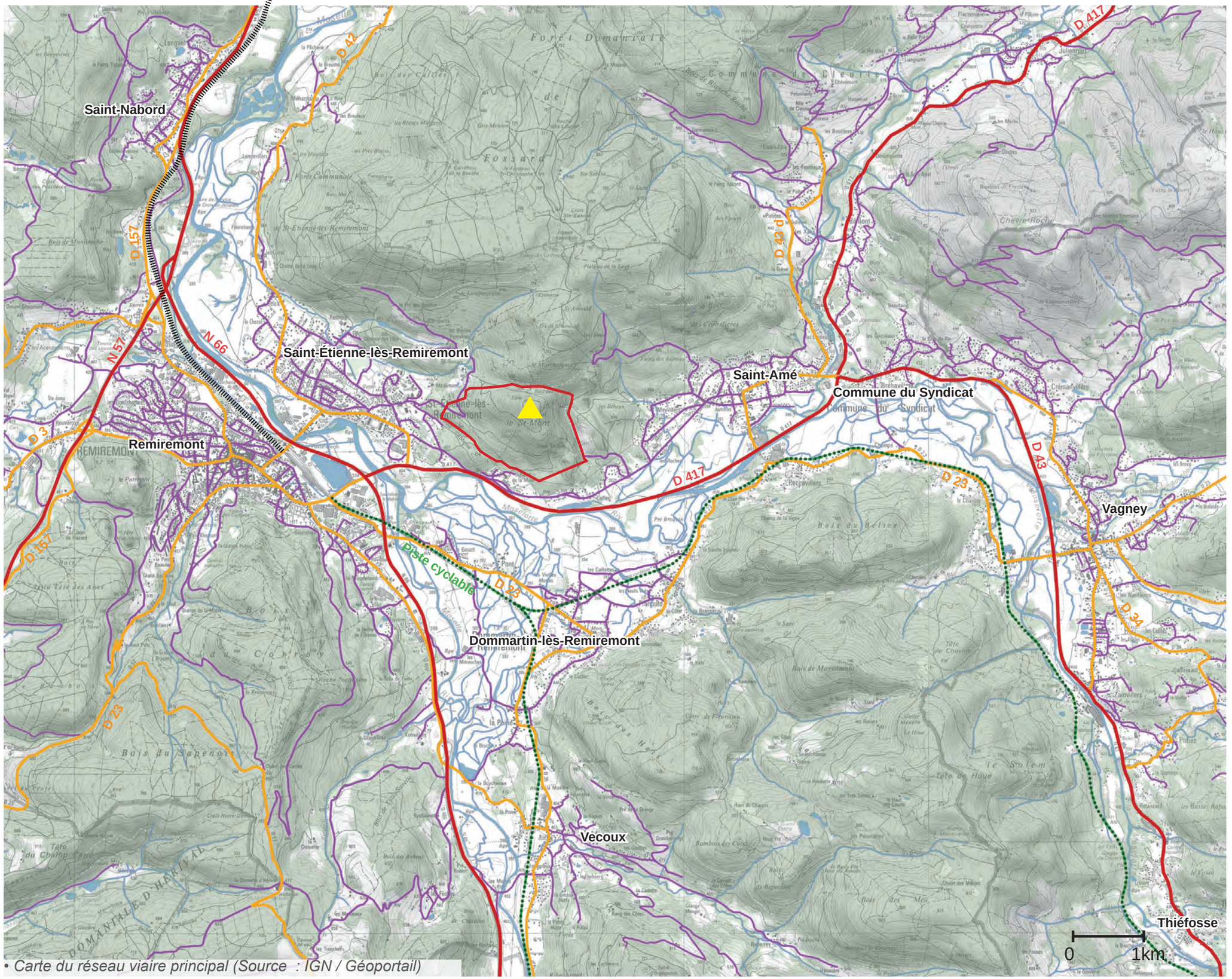

Le sommet du Saint-Mont
Routes départementales principales
Autres routes départementales
Routes communales
Voie ferrée
Pistes cyclables

• *Carte du réseau viaire principal (Source : IGN / Géoportail)*